

Compte rendu – Rencontre comité Admission – 4 décembre 2019

Personnes présentes : Estelle Caron, Geneviève Turcotte, Geneviève Chagnon, Isabelle Landry, Hugues Pelletier, Marie-Claude Latreille, Karine Guertin, Sabrina Morrissette et Mélanie St-Pierre.

Points de discussion :

1. Comptabilisation des heures et suivi auprès des familles

Le comité se demande à qui revient la responsabilité de comptabiliser les heures effectuées par chaque famille. Il semble que cette tâche revienne à chaque responsable de classe. Certains d'entre eux ont d'ailleurs envoyé un courriel aux familles les avisant des heures effectuées jusqu'à présent.

En ce qui concerne le suivi fait par la suite auprès des familles, il n'est pas certain à qui revient ce mandat. Le comité admission avait commencé ces procédures par le passé, mais le comité coéducation semble s'en charger cette année. Il est discuté que le comité admission pourrait reprendre ce mandat, mais il semble plus réaliste d'effectuer le premier suivi en janvier. L'automne est très chargé par le processus de recrutement et les entrevues.

Aussi, il reste à confirmer le type de suivi qui devra être fait auprès des familles ainsi que le plan d'action pour celles ayant effectué peu d'heures. Un document sur l'engagement et la participation des familles devrait être adopté prochainement, il faudra vérifier cette procédure.

Il est d'ailleurs mentionné que l'implication ne doit pas seulement porter sur l'aide en classe ou les comités. Les autres types d'implication sont également importants, tel que participer aux projets des enfants à la maison ou répondre aux courriels et autres communiqués qui sont envoyés.

2. Retour sur les entrevues

Les membres du comité ont beaucoup aimé la formule utilisée pendant la journée pédagogique du 22 novembre. Pour l'occasion, deux entrevues avaient lieu simultanément, et ce pour la journée entière. 16 familles ont donc pu être rencontrées lors de cette journée. La formule du 30 minutes par rencontre / dix minutes pour délibérer a également été respectée par tous, ce qui a assuré un bon roulement. Le comité désire répéter l'expérience l'an prochain.

Il y a eu beaucoup de candidatures intéressantes qui correspondaient ou semblaient dépasser les exigences de l'école.

Par contre, quelques-unes n'ont pas rencontré les critères souhaités en, par exemple, démontrant une incompréhension envers nos méthodes pédagogiques, par l'impossibilité d'offrir une implication réelle au sein de l'école, une réticence à assumer le transport scolaire ou des attentes irréalistes.

3. La sélection des candidats

Selon les formulaires qui ont été complétés et retournés par les familles de l'école, 10 enfants en provenance de la fratrie feraient leur entrée à la maternelle l'an prochain ainsi qu'un enfant de parent fondateur. Parmi les nouvelles candidatures en maternelle, il ne reste donc que 7 places.

Il y a aussi quelques demandes concernant d'autres niveaux. Quelques candidats ont dû être refusés par manque de place alors que parfois, tel que mentionné au point 2, certains n'ont pas rencontré les critères demandés. Les familles ayant rencontrées les exigences sont admises automatiquement.

4. Pige

Le comité procède à une pige parmi les familles en maternelle qui ont rencontré les exigences de l'école. Chaque membre du comité pige à son tour. En plus de plusieurs membres du comité présents, Geneviève Chagnon, membre de l'équipe-école, est présente et supervise. Les 7 premiers candidats pigés sont automatiquement admis l'an prochain en maternelle. Ensuite, les candidats suivants sont ajoutés sur la liste d'attente, et ce selon l'ordre dans lequel ils ont été pigés.

5. Annonce aux candidats

- Les familles admises seront contactées par téléphone. Marie-Claude s'en chargera. Elle devra au préalable s'informer de la date d'inscription qui a lieu en février.
- Une lettre sera envoyée aux familles se retrouvant sur la liste d'attente. Ces lettres devront être personnalisées puisqu'elles devront faire état de l'ordre de priorité de chacune des familles. Karine se charge de créer une lettre-type qui pourra être adaptée.
- Une lettre sera également envoyée aux familles n'ayant pas répondu aux exigences de l'école. La lettre qui a été utilisée lors du premier tour (pré-sélection parmi questionnaires) pourrait être utilisée. Mélanie va l'envoyer au groupe pour confirmer.

6. Procédure d'admission et grille d'appréciation des entrevues

Pour l'an prochain, le comité souhaite avoir une procédure d'admission un peu plus étoffé afin d'éviter toute ambiguïté. Il est également suggéré de définir une grille d'appréciation qui pourra servir d'outil lors des entrevues et assurer un standard pour tous. Ces critères seraient également utiles lors de la justification des refus. Geneviève Turcotte se chargera de créer une première ébauche.

7. Rencontre des familles mentorées

Concernant la rencontre du 9 décembre organisée pour les nouvelles familles intégrées au programme de mentorat, très peu de mentors ont répondu à l'invitation alors que la date limite était le 4 décembre. Estelle va s'occuper de les relancer. Les invitations futures devront être envoyées directement par le comité afin d'éviter les délais.

8. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera en janvier. Un *Doodle* sera envoyé par Estelle afin de déterminer la date. La vérification des heures effectuées par les familles ainsi que leur suivi seront à l'ordre du jour.